



BMW CORMIER
La Rochelle



JOURNEE M - VENDREDI 04 OCTOBRE 2019.

ATTENTION PLACES LIMITÉES.

Voir le planning de la Journée Club M.

Pour les inscriptions aux sessions Contact : contact@piste-fontenaypole85.fr – tel : 02 51 69 00 78

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT.

1^{ER} PILOTE RESPONSABLE DU VEHICULE.

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

N° Permis de conduire : _____ ou de 16 à 19 ans n° Licence FFSA _____

Nom du 2^{ème} Pilote : _____ Prénom : _____

Le 1^{er} pilote doit renseigner, parapher, dater et signer les documents : « Inscription ... », les Pilotes doivent renseigner, parapher, dater et signer une « Lettre de décharge de Responsabilité».

Si le Pilote embarque un ou des passager(s) régulier(s) sur la journée celui-ci doit aussi renseigner la « Lettre de décharge de Responsabilité».

VEHICULE.

Marque : _____ Modèle : _____

Année : _____ Immatriculation ou Passeport FFSA : _____

ASSURANCES : Individuelle Accident Pilote, en option.

Je souhaite souscrire soit (**merci de cocher les cases de votre choix**) :

- une assurance Individuelle Accident (15€) **oui** **non**
- **OU**
- une assurance Individuelle Accident avec Indemnités journalières (40€) **oui** **non**
- Voir document «**Adh RC Pilote 2019-Piste Fontenay Pole 85-SPECIMEN**» joint à ce formulaire

Si vous souscrivez l'une des **Assurances Individuelle Accident Pilote**, merci d'établir **le chèque à l'ordre d'Assurances Lenevette** et de **renseigner le formulaire d'assurances lors de votre passage à l'administratif** le jour de la Journée Club.

Le document d'adhésion Individuelle Accident Pilote joint au courriel est un **spécimen**.

Assurance RC Circulation Circuit : est incluse dans l'inscription à la Journée Club M.

TARIFS TTC :

1 de session de 30 mn, <u>assurance RC Circuit incluse</u>	30 €
2 de sessions de 30 mn, <u>assurance RC Circuit incluse</u>	50 €
3 de sessions de 30 mn, <u>assurance RC Circuit incluse</u>	65 €
4 de sessions de 30 mn, <u>assurance RC Circuit incluse</u>	80 €
5 de sessions de 30 mn, <u>assurance RC Circuit incluse</u>	95 €
TOTAL GENERAL = _____	€

ATTENTION LIMITATION EMISSIONS SONORE A 95 DB

Inscription à la journée validée si ce dossier est retourné dûment complété, daté, signé, accompagné :

- de la « Lettre de décharge de Responsabilité » pour le pilote et le passager complétée, paraphée, datée, signée
- du Règlement de la Journée Club M daté, signé (dernière page de ce document).
- du règlement par chèque à l'ordre de la **SEML Innovation Automobile**
- Envoi à l'adresse suivante : SEML Innovation Automobile - 60 rue de Chambouin - 85200 Fontenay le Comte

TOUTE RESERVATION EST DEFINITIVE ET NON REMBOURSABLE.

Le pilote doit respecter le Règlement de la Piste fourni lors de l'inscription.

J'ai lu et j'accepte la Lettre de décharge de Responsabilité de la Piste Fontenay Pôle 85 pour l'ensemble de l'équipage de mon véhicule. J'ai lu et je me conforme au règlement de la Journée TrackDay et je dégage de toute responsabilité les organisateurs de cette journée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR.

Je soussigné Mme / Mr reconnaît par la présente être titulaire d'un permis de conduire automobile en cours de validité, être soit propriétaire du véhicule mentionné ci-dessus, soit avoir l'autorisation du propriétaire aux fins d'utiliser ce véhicule pour la Journée Club M.

En outre je reconnais être en possession de tous les documents afférents au véhicule et en particulier de la carte grise ou du passeport technique en cours de validité.

Je suis en conformité avec les articles L324-1 et L324-2 du code de la Route relatif à l'obligation de s'assurer pour faire circuler un véhicule à moteur.

Fait le _____ à _____

Nom _____ Prénom _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

MERCI DE RENVOYER CE DOCUMENT, PARAPHE, DATE, SIGNE ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE REGLEMENT AINSI QUE LA LETTRE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE, PARAPHEE, DATEE ET SIGNEE.

REGLEMENT.

Article 1 - Inscription des véhicules.

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- remplir et signer la lettre de décharge de responsabilité
- être en règle au niveau des assurances

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait.

Les véhicules non-inscrits ne pourront accéder ni au paddock, ni à la piste.

Les différents éléments relatifs à l'organisation de la journée (badges, autocollants accès piste...) seront à retirer au bureau administratif dès votre arrivée sur le site.

Article 2 – Assurances.

Assurance Individuelle Accident : assurance optionnelle. Proposée et à souscrire lors du passage par l'administratif le jour du roulage.

RC Circulation Circuit : **incluse** avec l'inscription à la journée.

L'organisateur est également déchargé de toute responsabilité, notamment en dommage, pour les véhicules exposés dans le paddock.

Article 3 – Accès à la Piste.

Ne seront admis sur la Piste que les Pilotes et les véhicules inscrits.

Horaires de roulage : voir document d'inscription.

20 voitures maximum, en simultané sur la Piste.

Chaque voiture accédant à la piste devra obligatoirement avoir un crochet de remorquage.

Sur le paddock et la voie des stands, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance des feux gérés par le responsable de Piste pendant les séances de roulage (cf. feux principaux page suivante).

Nous vous rappelons les règles sur circuit en cas de dommages aux véhicules : chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Les dommages causés aux installations du circuit dans son ensemble par les participants, y compris les rails de sécurités de la piste, sont à la charge de la personne ayant causé ces dommages.

Article 4 – Pilotes et passagers.

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité.

Les pilotes doivent avoir signé la reconnaissance de responsabilité dégageant l'organisateur en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité. Toute infraction à cette règle entraîne la responsabilité du fraudeur.

Durant les séances de roulage, **un** passager est autorisé.

Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers.

(Voir RTS FFSA en vigueur)

Le roulage sur piste se fait vitres fermées.

Les passagers doivent avoir 16 ans minimum et les pilotes doivent obligatoirement être détenteur du permis de conduire valide.

Article 5 – Respect du règlement.

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement pour que cette journée se déroule dans la passion, la convivialité et la sécurité.

Gestion des feux Piste.



Feu vert

Roulage normal



Feu jaune clignotant ou drapeau jaune

Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste



Feu rouge ou drapeau rouge

Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement, sans doubler, vers la voie des stands.



Drapeau noir

Informe le pilote concerné que sa voiture a des ennuis Mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter **OBLIGATOIREMENT** dans la voie des stands.



Drapeau à damiers

Fin de session ou du roulage. Ralentir après le drapeau à damier et rentrer directement dans le paddock.